

LE MONDE MEDICAL ET LE MONDE ECONOMIQUE DES HAUTS-DE-FRANCE

ENSEMBLE FACE A LA SECONDE VAGUE DU COVID

Le passage récent de la quasi-totalité des départements des Hauts-de-France en zone d'alerte maximale et les annonces imminentes des pouvoirs publics de durcissement des restrictions pour faire face à la progression de l'épidémie, appellent à l'union des acteurs.

Si les logiques médicales et économiques sont souvent difficilement conciliables, l'urgence et la gravité de la situation actuelle doit nous amener, monde économique et monde médical des Hauts-de-France, à la responsabilité partagée.

Face à l'explosion du nombre de cas, et alors que les acteurs du monde médical s'accordent à dire que l'épidémie n'est plus maîtrisable malgré les mesures prises jusqu'alors, il apparaît indispensable de prendre immédiatement des mesures fortes, ne serait-ce que pour préserver la période de Noël. Une période cruciale tant pour l'activité économique que pour la vie sociale et familiale à laquelle nous sommes tous attachés.

Pour éviter le double effondrement de notre système hospitalier et de la situation économique, il est urgent d'agir en mettant en place des mesures de restrictions sanitaires respectées, compatibles avec la poursuite de l'activité économique, plutôt que d'envisager un reconfinement général prolongé qui serait un « coup de grâce » pour de nombreux secteurs d'activité.

Soucieux de trouver une solution acceptable tant pour la santé publique que pour l'économie, Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France, s'associe à Philippe Amouyel, professeur de santé publique au CHU de Lille et Luc Dauchet, maître de conférences en santé publique pour proposer des mesures concrètes :

1. Maintien de l'accès aux écoles, collèges et lycées sous réserve d'adaptation des protocoles sanitaires
2. Maintien de l'accès à l'enseignement supérieur en mode distancié
3. Maintien des transports en commun avec horaires de travail étalés et rames supplémentaires
4. Maintien des entreprises ouvertes et extension du télétravail
5. Maintien des commerces avec des horaires d'ouverture régulés et protocoles sanitaires respectés
6. Annulation de toutes les réunions publiques et privées
7. Limitation de l'amplitude horaire de sortie avec attestation de sortie du domicile systématique
8. Téléchargement de l'application TOUSANTICOVID

Face à cette situation exceptionnelle, il est fondamental de mettre en place un plan de soutien exceptionnel aux secteurs les plus durement touchés (cafés, hôtels, restaurants, événementiel, culture, loisirs indoor, activités sportives...). Ce plan de soutien devra prendre notamment la forme d'une annulation pure et simple de toutes charges fiscales et sociales pendant toute la durée de mise en place de ces restrictions. En effet, alors que de très nombreuses entreprises font déjà face à des niveaux d'endettement élevés (PGE, report de charges...), de nouvelles dettes seraient pour beaucoup insoutenables.

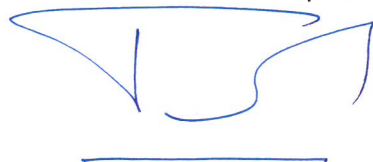
Soucieux de l'équilibre des comptes publics, nous proposons de financer ce plan par une réorientation des crédits affectés au plan de relance national.

Ainsi, peut-être avant Noël, pourrons-nous ouvrir à nouveau les restaurants, les bars, les salles de sport, les spectacles vivants et tout ce qui fait notre joie de vivre et notre culture française.

Philippe HOURDAIN
Président de la CCI Hauts-de-
France



Philippe AMOUYEL
Professeur de santé publique



Luc DAUCHET
Maître de conférences en santé
publique

